



**L'AVIS**  
DU  
**PARLEMENT CITOYEN CLIMAT**  
PROVINCE DU LUXEMBOURG  
2015



## Table des matières

Introduction .....	3
En bref.....	5
Le programme PEPS .....	6
Thème 1 : La production et la consommation locales.....	8
Thème 2 : La mobilité.....	11
Thème 3 : L'habitat .....	13
Thème 4 : L'action et l'engagement au niveau local .....	15
Les signataires .....	19
Qui sommes-nous ?.....	20

## Introduction

Nous, citoyens et citoyennes, réunis dans le cadre du Parlement Citoyen Climat en Province de Luxembourg, souhaitons, à travers ce présent avis, partager les résultats de nos travaux.

Ces derniers se sont déroulés dans un cadre géographique précis - la Province de Luxembourg belge - dans le contexte de la Charte TEPOS (Territoires à énergie positive) adoptée à l'unanimité par le Conseil provincial, et à la veille de la COP21.

L'avis et les propositions synthétisent le fruit de 3 weekends de travail intense, de débats avec des personnes ressources et d'échanges entre citoyens. Ils reflètent la richesse et la diversité des opinions ainsi que leur convergence vers quelques axes précis. Ils s'adressent en priorité au Conseil provincial du Luxembourg, aux acteurs sociaux et économiques du territoire et à l'ensemble des citoyens qui y résident. Plus largement ce document s'adresse à toute personne soucieuse de démocratie et sensible aux enjeux climatiques et énergétiques.

Nous espérons que ces propositions contribueront concrètement à :

- réduire la consommation d'énergie (électricité, eau, déplacements)
- promouvoir les énergies renouvelables
- développer l'économie et l'emploi au niveau local
- allier le confort, le bien-être et le coût pour le citoyen dans la recherche d'un juste équilibre
- valoriser et faire un bon usage des ressources locales (bois, chanvre, etc.)
- (re)créer du lien social

Nous avons accepté de participer à cette expérimentation à la demande du Conseil provincial. En cette qualité, nous demandons aux membres de ce dernier d'assumer leur engagement en prenant en considération le présent avis.

Concrètement, lors du Conseil provincial du 27 novembre 2015, après avoir présenté publiquement l'avis du Parlement, nous demandons aux conseillers provinciaux de s'exprimer oralement sur sa mise en œuvre ou sur les alternatives possibles à son application.

Enfin, au printemps 2016, nous souhaitons revoir les conseillers provinciaux afin d'être informés des suites données à l'avis (à moyen et long terme) et afin de poursuivre ensemble la réflexion.

## En bref

Le présent avis comprend une réflexion sur le **programme PEPS**. Nous considérons que pour aboutir, ce programme doit être accompagné d'un plan d'actions budgétisé et comprendre des étapes intermédiaires avant l'échéance finale fixée à 2050.

De la multitude d'informations reçues, nous avons choisi de dégager **4 thèmes** principaux qui sont : la production et la consommation locales ; la mobilité ; l'habitat ; l'action et l'engagement au niveau local.

- **Production et consommation locales** : nous proposons d'inciter et de favoriser la production et la consommation locales notamment par un étiquetage spécifique sur les produits alimentaires. Les citoyens ont besoin d'informations claires leur permettant d'effectuer des choix de consommation plus durables. Il est nécessaire également de soutenir davantage les producteurs locaux.
- **Mobilité** : nous proposons de réduire les émissions de CO<sup>2</sup> en facilitant et en limitant les déplacements grâce à une centrale de mobilité qui ferait converger et rendrait visibles l'offre et la demande.
- **Habitat** : pour permettre aux citoyens de poser des choix durables en matière d'habitat, nous proposons de mieux les informer, de les sensibiliser et de les accompagner dans la mise en œuvre. Nous proposons également de créer une filière éco-durable locale et d'entamer une réflexion au niveau urbanistique.
- **Action et engagement au niveau local** : nous proposons que la Province et les communes montrent l'exemple en matière de lutte contre le réchauffement climatique, notamment en coordonnant et en développant davantage le rôle des éco-passeurs et des éco-team. Nous proposons également que la Province soutienne les initiatives éco-citoyennes locales.

## Le programme PEPS

- **Notre objectif** : favoriser la concrétisation du programme PEPS.
- **Notre réflexion** : au cours de notre travail, nous avons pris connaissance du programme PEPS dans le cadre duquel le parlement citoyen s'inscrit. Ce programme nous a semblé ambitieux, explicite et détaillé. Toutefois, pour assurer sa mise en œuvre et atteindre les objectifs annoncés, il est indispensable de budgétiser un plan d'actions et de préciser la façon dont ces actions vont être concrétisées.

- **A qui nos propositions s'adressent-elles ?**

Au Conseil provincial

- **Nos propositions :**

- Établir un calendrier des actions prioritaires en concertation avec les citoyens (processus participatif, démocratie directe, consultation populaire...) et les politiques (communes, province) sur base d'un état des lieux des ressources humaines et techniques disponibles ;
- Budgétiser le plan d'actions et le communiquer aux citoyens ;
- Définir des étapes intermédiaires (2020, 2030) avec des objectifs à respecter ;
- Évaluer chaque année le plan d'actions et effectuer les adaptations et les ajustements qui s'imposent (toujours en collaboration avec les politiques et les collectifs citoyens) ;
- Effectuer une communication spécifique « Météo verte » (inspirée du bulletin météo) portant sur les avancées du PEPS (production d'énergies renouvelables, progrès en matière de transports, etc.). Cette communication se veut régulière (quotidienne si possible) via les médias (radio, TV, journaux locaux) afin de soutenir le programme PEPS.

- **Nos prises de positions / nos interpellations**

- Dans sa communication, PEPS présente le Parlement Citoyen Climat (PCC) comme faisant partie du programme en lui-même. Les participants du PCC souhaitent rester autonomes dans l'élaboration et la communication de leur avis ;
- Les conseillers provinciaux se sont engagés à l'unanimité dans le programme PEPS. Il s'agit donc pour eux d'une priorité. Toutefois, la communication autour de ce projet est-elle suffisante ? Pourquoi la moitié des communes ne sont-elles pas déjà inscrites dans la démarche de la convention des Maires pourtant en accord avec les objectifs fixés par PEPS ?
- Comment l'engagement provincial dont l'échéance est fixée à 2050 va-t-il pouvoir se décliner au niveau communal avec des majorités et des programmes politiques différents qui se succèdent et une vision souvent à court-terme ?
- Renforcer la crédibilité du programme PEPS permettra de contrer les arguments des climato-sceptiques ;
- Comment articuler PEPS et l'action politique sur le terrain de façon à lutter contre le réchauffement climatique tout en soutenant le développement économique ?
- Le programme PEPS doit se positionner sur le transport, source importante d'émission de gaz à effet de serre et réel enjeu territorial ;
- Notre démarche entre dans le cadre de la COP21 mais sera toujours réalisable au niveau provincial quels que soient les résultats de la COP ;
- De façon générale, quels que soient les choix posés, il est nécessaire d'envisager les effets pervers ou effets rebonds de toute pratique ou technique. Il serait donc utile d'expérimenter à petite échelle certains choix avant de les globaliser.

## Thème I : La production et la consommation locales

- **Notre objectif** : inciter et favoriser la production et la consommation locales par un étiquetage spécifique.
- **Notre réflexion** : nous considérons que le citoyen manque d'informations claires pour effectuer des choix « durables » en matière de consommation. Un produit local peut avoir nécessité une grande consommation d'énergie (serre chauffée par exemple). Alors comment s'y retrouver ?
- **A qui nos propositions s'adressent-elles ?**  
Au Conseil provincial, aux industriels du secteur, aux citoyens
- **Nos propositions** :
  - **Sensibiliser le consommateur** à la consommation de produits locaux (circuits courts) et limiter l'importation de produits présents chez nous en appliquant un **étiquetage spécifique** sur les produits alimentaires permettant au consommateur d'être informé et d'effectuer un choix conscient. Cet étiquetage peut préciser : l'origine ; le taux d'émission de CO<sup>2</sup> (y compris l'énergie grise produite lors de la fabrication, de la transformation des matières premières, du transport, etc.) ; la qualité (« produit respectueux de l'environnement », utilisation ou non de pesticides, élevage au sol, en plein air, types de culture, fruits de saison, etc.).

**Exemple d'étiquetage** : rouge = production éloignée, énergie grise très élevée / Orange = production européenne, énergie grise relativement élevée / Verte = production locale, peu d'énergie grise.

- **Utiliser les calendriers communaux (ou intercommunaux) et les bulletins communaux** pour informer et sensibiliser les citoyens à une alimentation de saison, des techniques naturelles pour remplacer les pesticides et herbicides chimiques, des techniques de compostage, des producteurs locaux qui vendent des fruits et des légumes de saison.

- **Nos questions / incertitudes :**

- Faut-il privilégier un étiquetage global (énergie grise) ou détaillé / spécifique (origine, saison, etc.) ?
- Sur quelle zone géographique cet étiquetage doit-il être envisagé (la Province du Luxembourg ou plus largement) ?
- Cette action nécessite des renseignements complémentaires notamment sur le calcul d'émission d'énergie grise, sur la législation en matière de label, etc.

- **Les pistes à approfondir :**

- Créer un répertoire des agriculteurs locaux ou mettre en valeur ce qui existe déjà (ex : [www.terroirlux.be](http://www.terroirlux.be)) ; augmenter la visibilité des agriculteurs (marchés fermiers, grandes surfaces, « vitrines » au niveau communal, toutes boîtes, presse et TV locales, etc.) ; valoriser le métier, organiser des rencontres entre agriculteurs et citoyens pour renforcer la confiance et le soutien entre producteurs et consommateurs locaux ;
- Limiter l'importation de produits de pays éloignés (exemple : le bœuf argentin) et assurer la traçabilité des produits ;
- Encourager la vente des fruits et des légumes « moches » ;
- Soutenir financièrement les agriculteurs qui optent pour une production « respectueuse de l'environnement » (à définir) ;
- Inciter les communes à mettre des terrains à disposition des particuliers pour des potagers collectifs (compostages collectifs, intégration d'abeilles et de poules si pertinent) ;
- Éduquer les enfants et les jeunes dans les écoles (visites de fermes, sensibilisation à une alimentation saine, locale et de saison, etc.) et poursuivre les initiatives existantes dans les cantines scolaires (consommation locale) ;

- Favoriser les coopératives locales d'agriculteurs, les centrales d'achats groupés afin de garder la maîtrise sur le prix de vente des produits (en dehors du marché international) et garantir une juste rémunération des producteurs ;
- Favoriser la pisciculture locale pour éviter l'impact de la pêche intensive.

## Thème 2 : La mobilité

- **Notre objectif** : réduire les émissions de CO<sup>2</sup> en facilitant et en limitant les déplacements grâce à une centrale de mobilité qui ferait converger et rendrait visibles l'offre et la demande.
- **Notre réflexion** : nous sommes conscients que la Province de Luxembourg est une zone géographique étendue et mal desservie en transports publics. Réduire les émissions de CO<sup>2</sup> produites par les déplacements est donc un véritable défi. Nous sommes conscients également que le fait d'améliorer la mobilité peut avoir un impact positif sur notre emploi du temps, le lien social (convivialité), l'environnement (moins de parking, plus de verdure), la qualité de vie (stress, pollution, allergies, etc.) ou encore le budget individuel et collectif.
- **A qui notre proposition s'adresse-t-elle ?**  
Au Conseil provincial, aux entreprises, aux communes, aux citoyens.
- **Notre proposition** :
  - **Créer une centrale de mobilité dans la Province de Luxembourg** qui répertorie tous les moyens de transports (publics – TEC et SNCB – mais aussi associatifs – mutuelles, Croix rouges, etc. – et individuels comme le covoiturage). Cette centrale précise le nombre de places disponibles, l'horaire et le tarif.

Ce projet nécessite une étude de marché et de faisabilité. Il est nécessaire de disposer de bases de données relatives aux flux de mobilité (ex : zones plus ou moins fréquentées, répertoire des entreprises et leur localisation, etc.).

- **L'offre** : Employeurs / Associations bénévoles (ex.: Croix Rouge, assoc. Gouvy, mutuelles,...) / Initiatives de citoyens (covoiturage) / Transports en commun (TEC/SNCB) / Initiatives d'entités fédérées (Locomobile via communes/Province, sponsoring entreprises et conducteurs titres-services) ;
- **La demande** : Travailleurs / Demandeurs d'emploi / Personnes à Mobilité Réduite / Personnes âgées / Étudiants / Écoliers / Parents / Citoyens / Petites marchandises (ex.: pour faire ses courses, livraison de médicaments, etc.) ;

- Les vecteurs (dynamiques, en temps réel) : Internet (moins coûteux) ; une centrale téléphonique (touche plus de monde mais coût élevé) ; Application smartphone ;
  - Les promoteurs : la Province en partenariat avec les communes et des privés, des employeurs qui peuvent y voir des avantages autres que financiers (ex. places de parkings libérées, etc.). Nous considérons que cette plateforme ne doit pas être une entreprise commerciale ;
  - La communication : TV Lux, bulletins communaux, radio, toutes boîtes, journaux, entreprises, écoles, bouche-à-oreille, réseaux sociaux ;
  - Le périmètre : toute la Province de Luxembourg et élargissement par la suite aux autres Provinces. Le trajet doit comporter le départ et/ou l'arrivée dans la Province ;
  - Le covoiturage : il faut distinguer les longs trajets (voir ce qui existe déjà comme BlaBla car) des trajets routiniers plus courts ; favoriser les stops covoiturage ; les places de parking gratuites pour le covoiturage (étendre la mesure qui existe à certains endroits).
- **Nos questions / incertitudes :**
    - Faut-il rémunérer le covoiturage, si oui via quel mode de paiement ? Incitant ou risque de dérive commerciale ?
    - Comment inciter les employeurs à favoriser le covoiturage ?
    - Le télétravail pourrait être davantage encouragé, mais cela nécessiterait d'harmoniser les législations fiscales entre le Luxembourg et la Belgique ;
    - Faut-il forcer le changement de comportement ou sensibiliser progressivement ? Journée sans voiture obligatoire mais comment prendre en considération les personnes isolées à mobilité réduite, etc. ?
    - Comment revaloriser les transports publics dans un contexte de libéralisation et comment ajuster l'offre à la demande ?
    - Comment repenser la mobilité en tenant compte du fait que les habitants de la Province sont attachés au mode de vie rural et ne souhaitent pas habiter à proximité des villes ?

## Thème 3 : L'habitat

- **Notre objectif** : adapter le confort de l'habitat en tenant compte des exigences environnementales.
- **Notre réflexion** : dans le domaine de l'habitat, les citoyens semblent perdus face à une multitude d'offres, de croyances et de rumeurs concernant les moyens de réduire leur consommation d'énergie ou de produire des énergies renouvelables. Ils ont besoin d'informations, de conseils indépendants et de soutien à la mise en œuvre de nouveaux comportements notamment par la création d'une véritable filière éco-durable locale.
- **A qui nos propositions s'adressent-elles ?**

Au Conseil provincial, aux communes, aux professionnels de la construction, aux citoyens.
- **Nos propositions** :
  - **Communiquer, informer et sensibiliser les citoyens**
    - Organiser des séances d'informations sur l'habitat au sens large (la maison, l'environnement, la mobilité, l'assainissement des eaux, etc.) dans les quartiers pour outiller les citoyens et leur permettre d'opérer des choix (que dois-je savoir et que dois-je faire si je veux construire / rénover / obtenir une prime, etc.). Fournir une liste de personnes ressources et de professionnels (éco-team, auditeurs, experts, etc.) ;
    - Établir une base de données regroupant les initiatives en matière de construction / rénovation énergétiquement performantes (au niveau local et spécifique à la Province), diffusée sur le site de la Province et des communes. Exemples : Audit énergétique, coaching pour mon Toit, Quick win, primes, démarches administratives, personnes ressources, liens internet, matériaux, etc. ;
    - Informer les citoyens des changements ou des nouvelles primes par l'intermédiaire d'une newsletter via la commune ou la Province ;

- Offrir un incitant pour les audits énergétiques (sans conditions) ;
  - Rendre visible et accessible le plan d'aménagement du territoire provincial / communal / de quartier ;
  - Communiquer de façon proactive et adaptée aux différents publics. Aller à la rencontre des citoyens (bulletins communaux, mails, blog, réseaux sociaux...) ;
  - Favoriser le partage d'expériences entre citoyens (visite de maison, de station d'épuration, blog d'échanges de pratiques, etc.), en dehors de la filière professionnelle / commerciale.
- **Coacher les citoyens** : soutenir et accompagner les citoyens pendant et après la mise en pratique des solutions, techniques, démarches qu'ils auront choisies.
  - **Créer une filière éco-durable locale** :
    - Définir, créer et soutenir une filière éco-durable qui passe notamment par la mise en place d'un ECO-PEB (= PEB intégrant l'énergie grise). Cette filière favoriserait la construction et la rénovation avec des matériaux locaux et passerait par une labellisation des architectes éco-durables en vue de favoriser l'emploi local ;
    - Demander aux architectes de communiquer les informations sur les matériaux utilisés et l'impact sur la santé et l'environnement. Exemple : ossature bois en local ;
    - Renforcer la filière éco-durable en développant la construction durable dans les bâtiments publics (l'inclure dans les cahiers des charges).
  - **Encourager une réflexion et un changement urbanistiques** : appuyer au niveau provincial une réforme du plan d'aménagement du territoire au niveau urbanistique (compétence communale) en concertation avec la population et les communes en vue d'augmenter la performance énergétique et la cohésion urbanistique tout en assurant l'accès à l'eau, à l'égouttage et en facilitant, par exemple, le chauffage collectif.

## Thème 4 : L'action et l'engagement au niveau local

- **Notre objectif** : promouvoir les initiatives éco-citoyennes et le rôle des éco-passeurs/éco-team au niveau local (communal, intercommunal) et provincial.
- **Notre réflexion** : nous considérons que la commune et la province doivent être un exemple en matière d'environnement et, en particulier, en matière de production et de consommation durable de l'énergie. Au cours de notre travail, nous avons pris conscience de l'importance de définir les termes « éco-passeur » et « éco-team ». Nous nous sommes interrogés sur la pertinence d'avoir deux processus assez proches qui coexistent, en parallèle, sans lien entre eux. Nous proposons donc ci-dessous un partenariat étroit entre les deux démarches afin d'optimiser leur impact et leur efficacité. En parallèle aux actions que peuvent mener les communes et la province, nous considérons que le citoyen peut également s'engager dans le changement.

- **A qui nos propositions s'adressent-elles ?**

Au Conseil provincial, aux communes, aux éco-passeurs, aux éco-conseillers, aux citoyens.

- **Pour information**

**L'éco-passeur** travaille pour une commune et est subsidié par la province. Sur base d'un état des lieux des bâtiments communaux, il conseille la commune dans les investissements à faire pour améliorer sa consommation d'énergie et il chiffre le bénéfice possible pour la commune.

**L'éco-Team** peut naître au sein d'une commune (ou d'une entreprise) souvent à l'initiative d'une personne y travaillant (par exemple : un éco-conseiller). Cette personne constitue un groupe au sein de la commune (ou de l'entreprise), sur base volontaire. Ce groupe est formé aux questions énergétiques et décide d'un plan d'actions à mettre en place afin, par exemple, d'optimiser la consommation d'énergie de la commune. La mise en place d'une éco-team est prise en charge financièrement par la commune.

- **Nos propositions**

- **Au niveau communal / provincial :**

- Recenser, centraliser et rendre visibles et compréhensibles les informations, les initiatives et les offres en matière de développement durable présentes aux différents niveaux de pouvoir et dans les différentes communes ;
- Utiliser des moyens de communication participatifs et originaux (boîte à idées, concours, site web interactif, réseaux sociaux, etc.) pour permettre aux citoyens de faire part de leurs suggestions (via les CPAS, les aides familiales, ALE, réseaux scolaires, etc.) ;
- Créer une cellule de communication « environnement » au sein de chaque commune et les rassembler dans un réseau chapeauté par la province ;
- Sensibiliser l'ensemble du personnel communal à la question du réchauffement climatique et traiter ce thème de façon transversale ;
- Créer une fonction d'éco-passeur dans chaque commune chargé de développer un plan d'actions dont la mise en place sera effectuée par une éco-team. Ces actions concerneront les bâtiments communaux, les particuliers ou encore les écoles. Renforcer la communication autour de leurs missions afin de garantir une meilleure visibilité et compréhension de leur travail ;
- Organiser une journée annuelle pédagogique et ludique sur le climat et l'énergie dans les écoles avec la participation des familles, du voisinage, des mouvements de jeunesse, des clubs de pensionnés et autres ;
- Organiser des concours / défis entre les écoles, les quartiers, les rues ou autres, pour réduire la consommation énergétique avec un accompagnement d'un éco-passeur ou la création d'éco-team (état des lieux préalable, encouragement pendant et résultat chiffré final). Communiquer les résultats de ces actions afin de les promouvoir et de les améliorer ;
- Créer une charte universelle des gestes quotidiens que les citoyens / les entreprises peuvent poser (en s'inspirant des outils des éco-passeurs et éco-team), diffusée en format papier et virtuel ;

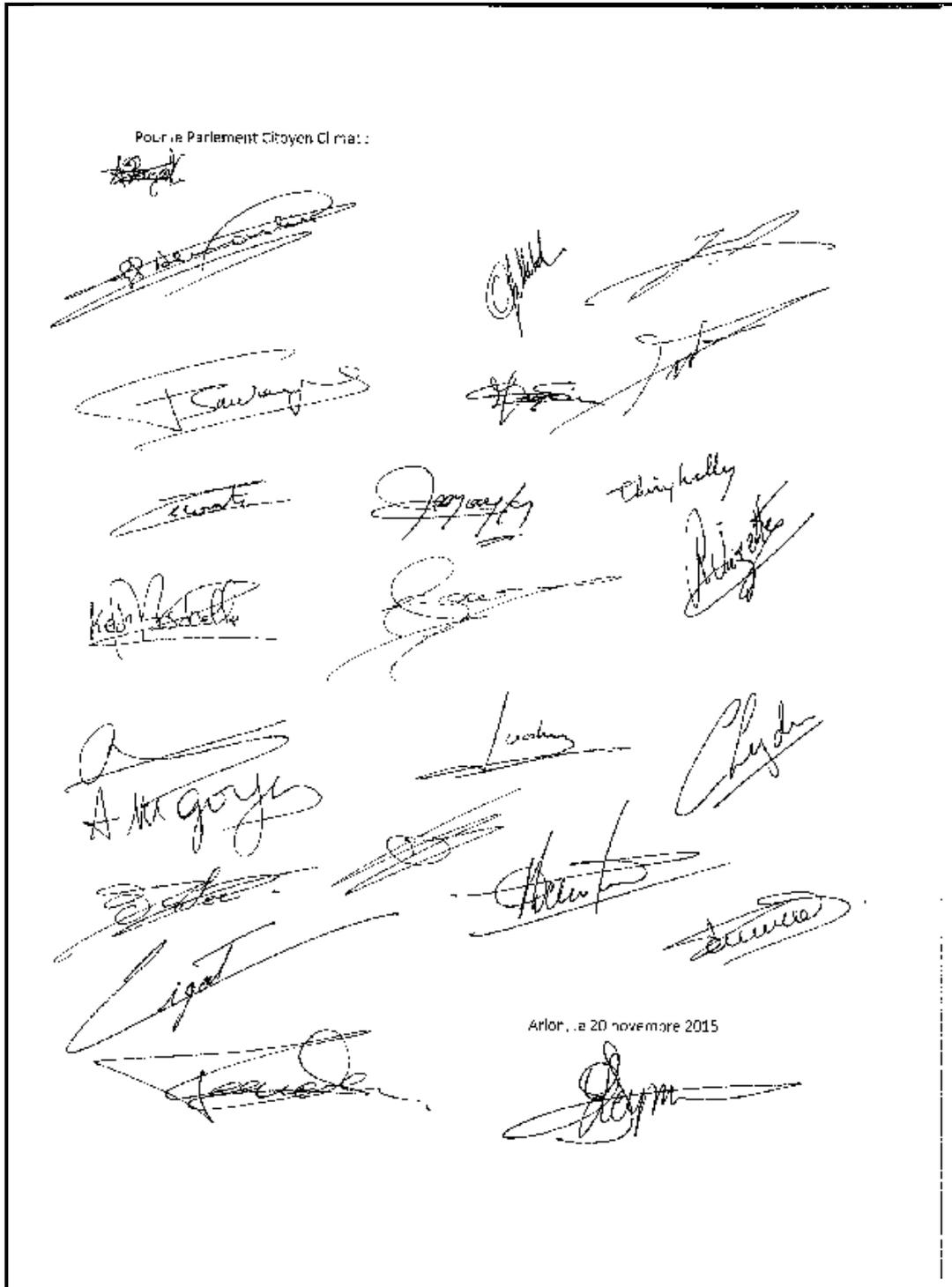
- Relancer une campagne de type « coaching pour mon toit » dans divers domaines (rénovation, isolation...) ou une campagne choc afin de marquer les esprits.
  
- **Au niveau du citoyen**
  - Encourager et soutenir les collectifs de citoyens motivés - en collaboration avec PEPS - qui mettent en place des projets locaux en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique. Organiser des lieux d'expression et de débat pour les citoyens sur ces thématiques ;
  
  - Soutenir, au niveau provincial, la création d'une organisation de citoyens (statut à préciser) inspirée de la dynamique mise en place par le Parlement Citoyen Climat et qui aurait pour missions :
    - un rôle de veille citoyenne sur les engagements pris par les pouvoirs publics en matière de lutte contre le réchauffement climatique ;
    - un rôle de veille juridique, économique et technique afin de produire des connaissances spécifiques en la matière (accessibles à tous) et un rôle d'expertise et de recherche (en partenariat avec les universités) ;
    - un rôle d'avis sur les priorités dans la lutte contre le réchauffement climatique ;
    - un rôle de centralisation et de diffusion des initiatives citoyennes (individuelles et collectives) ;
    - un rôle de soutien dans le développement d'autres parlements citoyen climat et un échange entre eux.
  
  - Afin de garantir une relation de confiance avec le citoyen, cette organisation veillera à diversifier ses sources de financement (subsidés, dons, cotisations, sponsors, etc.). Elle travaillera en partenariat avec les universités, les pouvoirs publics, les écoles, les entreprises, les citoyens, les associations, les CPAS, les services d'aide à domicile, etc. Elle multipliera ses modes de communication (boîte à idées, concours, site web interactif, réseaux sociaux, etc.) afin de

toucher un large public. Elle engagera du personnel salarié afin d'assurer une certaine pérennité à l'organisation.

- **Question / incertitude**

- Les éco-passeurs et les éco-team sont-ils prêts à collaborer, à modifier leur champ d'action pour travailler ensemble dans un but commun ?

## Les signataires



## Qui sommes-nous ?



### **Sarah Collin**, 1985, Daverdisse

Actuellement en congé de maternité, je travaille en temps normal en tant que kiné à Charleville-Mézières. Le co-voiturage est mon moyen de transport quotidien. Proche de la nature, je me suis lancée dans l'agriculture depuis 2 ans. Je suis passionnée de voyages sac aux dos aux 4 coins du monde.

### **Grégory Deslée**, 1973, Herbeumont

J'ai fait des études d'électromécanique A2. Je suis responsable d'équipe et de la clientèle marketing dans une imprimerie. Je pratique de la course à pied et du judo avec mes deux garçons. J'adore me promener dans les bois car je suis très proche de la nature que j'aimerais tant préserver et j'ai la chance de pouvoir le faire.

### **Kelly Thiry**, 1988, Bastogne

Je suis bénévole dans un groupe de personnes avec des problèmes de santé. J'aime croquer la vie à pleines dents et aime me documenter sur différents sujets. Je suis ouverte d'esprit. Mon but est de pouvoir partager tout ce que j'ai appris et apprendre tout au long de ma vie sans limites de frontières. Je rêverais de découvrir le monde.

### **Isabelle Kech**, 1973, Athus

Maman de 4 filles, femme de ménage pour les titres services d'Athus chez des particuliers. J'aime la nature, le contact avec les personnes âgées, je rends volontiers service sans attendre de retour. Je suis fière de mon parcours car je me suis battue pour donner un toit à mes filles.

### **Anne Box**, 1976, Libramont

Je travaille dans les cuisines de la cantine de Libramont. Je suis mariée et j'ai 3 enfants. J'aime la lecture, les puzzles. Je suis contente d'avoir participé au Parlement citoyen, ce qui m'a enrichie. Et permis de faire de belles rencontres. Reste à voir la suite...

**Komlan Fayossewo, 1976, Bertrix**

Etre populaire me touchait moins qu'être nécessaire. J'ai aimé participé à cette première initiative.

**Eric Remiche, 1966, Fauvillers**

Je suis facteur chez BPost. Je suis marié et nous avons 2 enfants. Je vis à la campagne, en province de Luxembourg. J'aime la nature tout simplement et j'ai envie de la protéger pour mes enfants et tous les autres.

**Rose Gardien, 1963, Tintigny**

Mère au foyer pendant 16 ans. Employée de banque depuis 2000. Super voir Hyper active dans tous les domaines : travail, maison, amis, sport. Aime partager, bricoler, faire la fête. Suis très impliquée dans tout ce qui concerne la protection de la planète.

**Claude Delvigne, Redu**

Géomètre expert immobilier, pensionné, actuellement artiste calligraphe et peinture

**Cathy Leyder, 1966, Libramont**

Libraire pour la découverte de forces de langage, la découverte d'auteurs, de contenus à faire découvrir. Agnostique sans doute. Jardinier parfois. Citoyen du monde en tous cas.

**Isabelle Leyman, 1979, Halanzy**

Mariée, juriste le jour, professeur le soir. Médiateur sans emploi. Végétarienne. Rêvant d'un monde en paix avec lui-même, la nature, et tous les êtres vivants l'occupant.

**Lola (Luboya) Demoulin**

Je vis à Bastogne. Je suis écrivain-peintre et je joue au théâtre. J'écris des scénarii (petites pièces de théâtre) pour enfant et cherche une personne avec qui partager ma passion.

**Samuel Ligtot, 1972, Libin**

Boucher de formation, passionné en énergies renouvelables.

**Guy Daigneux, 1962, Gouvy**

Marié, 2 enfants. Halieutiste passionné, vétériste illuminé, joggeur amateur. Depuis 30 ans dans les relations humaines et la santé mentale, mais je me soigne !

**Sarah Lecomte, 1980, Carlsbourg**

Action woman dans l'âme, je souhaiterais amener par des actions concrètes, du changement, de l'amélioration, du positif, de la plus-value sur le plan social, environnementale, de la mobilité, en échangeant avec l'ensemble des citoyens

**Anne-Marie Gorges, 49 ans, Arlon**

Employée au GDL et citoyenne du monde. Bénévole au service gériatrie de l'hôpital Vivalia à Arlon. Mes passions : la course à pied pour la ligne, la lecture pour l'esprit, le jardinage pour l'amour des plantes. Ma devise : aller de l'avant

**Kumenda (Isabelle) Lufiaulisu Mayifuila**

J'ai vécu pendant 17 ans en Allemagne et je vis actuellement en Belgique à Arlon depuis bientôt trois ans. En ce moment je suis à la recherche d'un emploi en qualité d'Employée administrative dont j'espère trouver dans les prochains jours. Je suis chrétienne et volontaire à la Croix-Rouge. Toute ma compassion est destinée aux Jeunes, Enfants et Personnes défavorisées. Raison qui m'a poussée à créer l'Association Chrétienne les Cœurs Compatissants dont je suis la Présidente. Ma grande préoccupation, c'est le bien-être de tous les êtres humains sur le plan social, économique, environnemental etc.... pour vivre une bonne harmonie. Ce bien-être concerne tout le monde.

**Claire Jacob** ,63 ans, à Saint Mard en professionnel et Thonne le Thil (France) en privé.

En activité de kinésithérapeute et thérapeute manuelle en cabinet depuis 42 ans. Toujours dans le cadre de la sécurité sociale et encore à la recherche de la qualité des traitements dans le souci de la globalité. En quelque sorte, un dinosaure en voie d'extinction dans le monde de la santé! Intéressée par la géopolitique, les questions écologiques , politiques .Projetée vers l'avenir à travers mes enfants 3 fois trentenaires.

**Antoine Michel**, 1956, La Roche-en-Ardenne

Etre en vie et pouvoir en prendre pleinement conscience est la première étape du bonheur. J'aime vivre.